

Ref : CA2016/10

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 JANVIER 2016

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANT-E-S DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE POUR SIÉGER AU CONSEIL DES SPORTS DU SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS) DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance
du 22 janvier 2016 réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu la délibération du Conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne référencée CA2015/232 en date du 6 novembre 2015 portant approbation de la convention multilatérale inter-établissements (2015-2020) fixant les règles de gouvernance et de fonctionnement des services inter-établissements,

Vu les dispositions de la convention multilatérale approuvée par délibération CA2015/232 prévoyant, en son article 3 la création d'un SUAPS, au sein du pôle Formation, Insertion professionnelle et Vie universitaire (FIPVU) de l'Université de Bordeaux, afin de gérer, notamment, les activités inter-établissements dans le domaine des activités physiques et sportives,

Vu les dispositions de la convention multilatérale approuvée par délibération CA2015/232, prévoyant en son article 3.3 la mise en place d'un conseil des sports chargé d'administrer les activités inter-établissements du SUAPS et dont la composition est fixée à l'article 3.3.- a) de la convention,

➡ **approuve la désignation des personnels et étudiants suivants de l'Université Bordeaux Montaigne pour représenter cette dernière au sein du conseil des sports du SUAPS de l'Université de Bordeaux:**

2 Personnels enseignants	2 Personnels administratifs	2 Etudiants
- Lamarzelle Loïc. - Duverneuil Bruno.	- Veillon Sabine. - Thion Frédéric.	- El Aasisi Hamza. - Leroy-Lansard Pierre.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 22 janvier 2016.

Nombre de membres présents	14
Nombre de membres représentés	4
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	18
Nombre de votes pour	18
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Signé

Jean-Paul JOURDAN.

Publié le : 25/02/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités de Bordeaux le: 28/01/2016